

jour de leur vente les avantages tenus secrets que la politique du gouvernement devait produire ;

7. Que les ingénieurs avoient que la connaissance de ces avantages a fait monter les prix de ces terrains d'une manière déraisonnable ;

8. Que MM. Jetté, Laflamme et Cie, ont demandé au gouvernement des prix de fantaisie, savoir : \$425,000 pour ce qui leur avait coûté quelques mois seulement auparavant \$100,000 ;

9. Que les spéculateurs DANS LE BUT DE VENDRE PLUS CHER AU GOUVERNEMENT ont nommé, dans la foule, des compères pour faire monter ces terrains d'une manière indue et établir une échelle de prix excessifs pour l'imposer au gouvernement lors de l'expropriation ;

10. Quel le but de MM. Jetté, Laflamme, F. G. Marchand, W. Prevost et autres de faire monter des lots au risque de les garder tous, comme la chose est arrivée, était d'extorquer de l'argent du coffre public.

Ce terrain leur coûtait 8 centins le pied. Un spéculateur ordinaire eût été enchanté de vendre à 10, 12 et 15 centins. C'était déjà un beau bénéfice ; mais ces messieurs avaient de plus hautes aspirations. Grâce à la divulgation des secrets du gouvernement, ils donnaient une couleur de vraisemblance aux enchères excessives que leurs compères mettaient sur les lots et la preuve que c'était bien là leur calcul, c'est qu'ils ont demandé au gouvernement 30 et 35 centins, exactement les prix mis par leur compères.

Il ne nous reste plus qu'à ajouter le jugement sévère que les journaux grits rouges ou libéraux ont été obligés de porter contre MM. Laflamme et autres.

Le *Globe*, au milieu d'un grand article s'est oublié jusqu'à dire :

S'il est vrai que M. Jetté a reçu du gouvernement d'Ottawa des informations d'une manière corrompue, LA CARRIERE DE CE MONSIEUR EST FINIE, ET LE GOUVERNEMENT, A MOINS QU'IL N'AIT ÉTÉ UN INSTRUMENT AVEUGLE, DOIT TOMBER SUR UN VOTE DE NON-CONFIANCE.

Le *Witness* ne peut s'empêcher de dire :

Quant au gouvernement, on peut dire qu'il n'y a pas contre lui l'ombre d'une accusation, si ce n'est l'insinuation que M. Jetté et ses amis, qui comptaient au nombre de ses partisans les plus chauds dans la chambre et au-dehors, avaient appris en confidence quels seraient les terrains requis pour l'élargissement du canal Lachine. S'ils ont reçu QUELQUES CONFIDENCES, ELLES ÉTAIENT DE NATURE A LES ÉGARER, car la preuve publiée dans le *Ottawa*, montre clairement que le gouvernement n'avait pris aucune décision sur la question, et il semblait y avoir toutes les raisons possibles pour lui faire PRÉVALOIR QUE LES PROJETS DES TROIS OU QUATRE PERSONNES EN QUESTION,—en tant qu'ils étaient basés sur l'achat, par le gouvernement, de leur propriété,—SERAIENT DÉJOUÉS. Ainsi les soupçons d'entente,—s'ils ne sont pas réfutés,—sont du moins purement gratuits.

Nous avons eu une entrevue avec une des personnes qui ont vendu ce terrain à MM. Jetté et autres et nous avons appris qu'elle considérait l'avoir vendu à son juste prix, en vue des améliorations en perspective. Toutefois étant homme public, et POSSÉDANT PLUS DE TACT QUE CEUX AUXQUELS IL AVAIT VENDU, et qui avaient acheté par l'entremise d'un courtier, il profita de l'occasion de vendre avantageusement sa terre, sans avoir directement à transiger avec le gouvernement. ”

“ LES SPÉCULATEURS SE SONT NON SEULEMENT PLACÉS EUX MEMES INTENTIONNELLEMENT EN POSITION D'AVOIR À TRANSIGER AVEC LE GOUVERNEMENT, mais aussi avaient l'intention d'obtenir du gouvernement, pour un terrain, s'il était possible, une somme deux ou trois fois plus élevée que celle que ce dernier aurait eu à payer s'il avait acheté la terre dans le même temps qu'eux. Ce projet, pouvait être bon, mais il n'impliquait pas un bien grand patriotisme. SANS DOUTE IL ÉTAIT TENTANT DE QUADRUPLER, \$240,000. ”

Suit le jugement.